

18 Février 1919

8

Mon cher Gesteur

L'Université de Paris
a été informée que, par Mon
testament, je lui laisse Ma fortune

A l'occasion des grands
événements qui ont réjoui si
profondément Mon vieux Cœur
de patriote et de républicain,
j'ai décidé de réaliser des
Maintenant une partie de cette
donation, avec une destination
particulière dont j'avais entre-
tenu votre imminent prédicteur
Lioré; il en était d'accord avec
Moi.



Le Jour de la signature
du traité de paix, Je Mettrai

à votre disposition une somme
de 2 millions pour l'érection
d'un institut de l'histoire
de l'Art à Paris. Comme mon
vœu est que cette somme soit
entièrement consacrée à la
construction et à l'installation
il conviendrait que le terrain
nécessaire fût donné par
l'Etat à l'Université.

L'établissement projeté
permettra de développer un
enseignement d'une importance
toujours plus grande à l'usage
des glorieux étudiants qui vont
devenir à la Sorbonne et ses
nombreux étrangers qui y va
attacher le prestige accru de
la France.

Je vous remercie d'avance
Mon cher Directeur de votre
Concours et je vous prie de
me croire votre très affectueux

M. Arconati Monti
M. Alphonse Veyrat

